

**Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2025-52**

**La voie à suivre – Soutenir le contenu audio canadien et autochtone**

Allocution de la  
**Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec  
et des artistes entrepreneurs (SPACQ-AE)**

26 septembre 2025

1. Bonjour, Chers commissaires et membres du personnel :
2. Je suis Ariane Charbonneau, Directrice générale de la SPACQ-AE, la Société professionnelle des auteurs compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs. La SPACQ-AE représente depuis 44 ans les intérêts des auteurs et compositeurs de chansons francophones à travers le Canada et de tous les compositeurs de musique de commande au Québec. Aujourd'hui nous représentons plus de 800 membres.
3. Nous sommes signataires de l'intervention de la coalition ACCORD et soutenons les positions exprimées par la SOCAN, la SAC et la SCGC dans le cadre de cet avis. Nous soutenons également l'approche réglementaire proposée par l'APEM et nous nous rallions à la définition de l'artiste émergent proposée par nos collègues d'Artisti, la Guilde des musiciens et l'Union des artistes.

### **La définition d'une pièce musicale canadienne : les auteurs compositeurs au cœur**

4. La SPACQ-AE appuie la définition MAL proposée par le Conseil. Mais une définition, aussi solide soit-elle, doit refléter une vérité simple : sans auteurs, sans compositeurs, il n'y a pas de musique canadienne.
5. C'est pourquoi nous réaffirmons que la moitié des points de création doivent provenir de la contribution des auteurs et compositeurs. Ils sont les véritables fondations de notre musique : ce sont eux qui créent les chansons, les paroles et les mélodies qui portent nos histoires. Les exclure ou les rendre optionnels reviendrait à effacer la valeur originale qui fonde notre voix et notre identité culturelle.

### **La découvrabilité : l'urgence d'agir**

6. Mais définir ne suffit pas. Il faut que nos musiques soient vues, entendues et recommandées. La découvrabilité n'est pas une option : c'est une question de souveraineté culturelle.
7. Aujourd'hui, nos parts de marché sont si faibles que c'est la survie de nos langues, de notre identité, de notre patrimoine musical et la pérennité même de notre écosystème qui sont menacés. Si nous n'agissons pas maintenant, nous allons perdre une génération entière de créateurs.
8. Nos artistes doivent se battre avec acharnement pour obtenir un minimum de visibilité dans l'univers numérique. Ils sont en concurrence avec les catalogues historiques, avec leurs collègues du milieu, avec des vedettes internationales et désormais avec des contenus synthétiques générés par l'IA. Dans ces conditions, il leur est presque impossible de rejoindre le public.
9. La découvrabilité doit devenir un principe ferme et contraignant. Sans cela, le système perdra sa raison d'être, et il n'y aura plus d'auteurs compositeurs pour raconter nos histoires.
10. La découvrabilité de nos musiques est donc vitale : sans mise en valeur et recommandation, la musique canadienne et francophone vont demeurer invisibles autant chez nous, que sur le marché mondial.
11. Je cède maintenant la parole à mon collègue David Bussières.

### **David Bussières**

#### **Contributions financières : le pilier qu'il ne faut pas fragiliser**

12. Merci Ariane. Je m'adresse à vous aujourd'hui comme auteur-compositeur. Derrière chaque chanson, il y a des années d'efforts, d'investissement et de passion. Mais ce travail ne peut exister sans un système qui le soutient.
13. Le système que nous défendons repose à la fois sur les radiodiffuseurs, qui présentent et soutiennent financièrement la programmation canadienne, et sur les auteurs compositeurs canadiens, qui la créent. L'un ne peut exister sans l'autre. Ce principe s'applique également aux entreprises de diffusion continue.
14. Pour les créateurs, la radio et les canaux satellitaires demeurent essentiels : la rémunération y est plus juste et plus significative que sur les plateformes de musique en ligne. Les palmarès radios et satellites

représentent encore aujourd'hui une vitrine et une source de revenus incontournables pour moi et mes homologues.

15. Nous devons donc maintenir un cadre réglementaire fort pour la radio. Si nous dérégulons les radios, nous fragilisons le seul pilier qui a fait ses preuves depuis des décennies.
16. L'arrivée d'un nouveau type d'entreprise de radiodiffusion dans le système canadien ne justifie pas le démantèlement des règles existantes. Les entreprises de diffusion continue en ligne doivent également contribuer au système de radiodiffusion.
17. Les contributions ne sont pas une contrainte déraisonnable, mais ont toujours été un investissement dans notre souveraineté culturelle et représentent une part significative du financement des budgets de FACTOR et de Musicaction.
18. Il faut dire les choses clairement : sans contributions, la musique canadienne, et particulièrement la musique francophone, disparaîtra.

### **Ariane Charbonneau**

19. Pour conclure, la SPACQ-AE demande au Conseil :
  - d'adopter la définition MAL en garantissant la place centrale des auteurs et compositeurs ;
  - d'instaurer des mécanismes fermes de découvrabilité pour la musique canadienne et francophone ;
  - et de maintenir sans relâche les contributions au système de radiodiffusion, qui sont le socle de notre écosystème.
20. Chers commissaires, nous sommes à la croisée des chemins. Soit nous consolidons un système qui a prouvé son efficacité, soit nous laissons s'installer un vide qui profitera uniquement aux multinationales et aux géants étrangers.

### **David Bussières**

21. Nos créateurs canadiens ont besoin d'un système réglementaire qui protège leur travail, qui assure leur découvrabilité et qui valorise la création originale. Sans ces mesures, la musique et la culture canadienne et francophone risquent d'être étouffées par la masse de contenus étrangers et de contenus artificiels.
22. Nos musiques racontent nos histoires, elles donnent une voix à nos communautés, à notre pays, elles façonnent notre identité. C'est maintenant qu'il faut agir pour préserver notre place.
23. La SPACQ-AE vous remercie de l'opportunité de faire entendre la voix de ses membres.